

On a des nouvelles de Quito jusqu'au 7 juin. Une expédition qui s'était mise à la recherche d'un trésor perdu du bord de la frégate espagnole *Leocadia*, a déjà trouvé de l'argent en barre pour une valeur de \$400.

Washington, 17. Le département de la guerre a reçu les détails du massacre de la famille Lee à Cedar Park, à 16 milles au-dessous du Fort Griffin, Texas. Le père, la mère et une petite fille de huit ans, ont été tués à coups de flèches, puis scalpés. Les indiens ont abandonné les cadavres après les avoir criblés de flèches. Ils ont coupé les oreilles à Madeline Lee, Cordelia, âgée de 15 ans, Susanah, âgée de 17 ans, et John Lee, petit garçon de 6 ans, ont été faits prisonniers.

Inauguration du Chemin de fer du Nord.

Ce matin a eu lieu l'inauguration solennelle des travaux du chemin de fer du Nord. Si jamais cérémonie publique a eu un succès complet, c'est bien celle-ci. Il y avait de 6 à 8,000 personnes sur le terrain et il faut ajouter que chacun des éléments de cette masse était animé du plus grand enthousiasme.

L'endroit où la cérémonie a eu lieu est sur le terrain vacant situé presque à l'encoignure des rues St. Ours et St. Joseph, au nord de cette dernière. Il y avait force décorations, des balises et pavillons, et la musique du 9^e bataillon animait le paysage en exécutant ses airs les plus gaies et les plus enlevés.

La cérémonie a commencé à 11 heures. Mgr. l'Archevêque a, immédiatement avant la bénédiction des travaux, adressé quelques paroles à la foule. Puis M. de Cauchon s'armant de la pelle de circonstance, en argent, a jeté une pelle de terre dans la brouette, et sa Grâce Mgr. l'Archevêque a béni les travaux commencés.

Quelques instants après M. Cauchon, président du chemin, adressait la parole à la multitude et la remerciait d'être venue, aussi considérable, assister au commencement des travaux d'une entreprise qui est maintenant un fait accompli, comme a dit sublimement M. Rhéaume.

Puis il a été suivi par tous les orateurs dont les noms suivent : L'hon. M. Chauveau, MM. Rhéaume, Tourangeau, Côté, Col. Rhodes, Dr. Ross, de Champlain, H. Taschereau et A. Plamondon.

Les membres du clergé accompagnant Mgr. Taschereau étaient nombreux sur l'estrade. Nous avons remarqué entre autres MM. les Gg. V.V. Cassez et Hamel, M. Bolduc, de l'archevêché, le Rév. P. Durocher et plusieurs autres oblates, le R. P. Resther et quelques autres jésuites, M. l'abbé Drolet, de St. Michel, etc., etc.

Sur l'estrade se trouvaient les hon. juges Taschereau et Caron, M. Martin Chevalier, consul de France, Senor Blanco, consul d'Espagne, M. Mailhot, M. P. P. M. Gérin du *Constitutionnel*, M. P. P. M. Russell, les contracteurs, MM. Keith et Dunlop, les membres du Conseil-de-Ville, l'ingénieur en chef du chemin le général Seymour, l'ingénieur des travaux, M. le secrétaire M. H. Verret, M. Amyot, A. D. C., et plusieurs autres personnes notables.

Outre M. de Cauchon, M. de Cauchon, Nolan Seymour et Lemoine assistaient à la cérémonie sur l'estrade.

Toute la presse québécoise était aussi représentée en cette circonstance.

La cérémonie s'est terminée par le creusement de deux sillons faits par une charrue attelée de deux chevaux, puis, sur l'invitation de M. Rhéaume, toute la foule est allée reconduire triomphalement musique en tête le président du chemin du nord, à sa résidence. La procession a cessé de manifester sur tout le parcours le plus grand enthousiasme.

En grand nombre d'endroits, les citoyens ont arboré des pavillons sur leurs demeures, ou dans les rues, en l'honneur de l'événement du jour qui amène avec lui l'espérance et la joie dans plus d'une brave famille d'ouvriers.

FAITS DIVERS.

ASSEMBLEE PUBLIQUE.—Nous appelons l'attention sur l'avis de convocation d'une assemblée, que nous publions aujourd'hui.

L'assemblée, convoquée pour fins électorales, aura lieu vendredi, à 7 h. 30 m., dans la Salle Jacques-Cartier.

On compte sur la présence de tous les citoyens de la localité.

POUR LE SAGUENAY.—Le vapeur *Union*, capt. Couvrette, laissera le quai St. André, demain matin à 7 h., pour le Saguenay en arrêtant à la Malbaie, à la Rivière du Loup, à Tadoussac et à la Baie des Ha! Ha!

MARIAGE.—Lundi M. Charles Pentland, jeune avocat de talent, de cette ville, a épousé Mademoiselle Falkenberg, fille aînée de M. le baron Falkenberg, consul-général de Suède et Norvège à Québec.

SATISFAISANT.—Nous avons le plaisir d'apprendre que M. Arthur Murphy si grièvement blessé lors de l'accident de voitures l'autre jour, est à peu près rétabli.

LE THEATRE FRANÇAIS.—Hier soir nos artistes français ont donné une amusante soirée à la Salle de Musique. Le spectacle était très varié : une opérette les *Noies de Jeannette*, et deux vaudevilles *Edgard et sa bonne* et le *Tigre du Bengale*.

Ces trois pièces ont assez bien marché, surtout les vaudevilles. Pour l'accompagnement des opérettes en général le piano seul n'est pas assez fort, on sent généralement le besoin de quelque chose de mieux rempli, le besoin d'un petit orchestre.

Les *Noies de Jeannette* est une opérette toujours charmante et qui perd rien de sa popularité. C'est un caractère villageois, son air d'abandon et son caractère gracieux lui a conquis l'affection de tout le monde. Jean (M. Maugard) qui s'échappe de chez M. le maire au moment où il va signer un contrat de mariage avec Jeannette (Mme. Maugard) est un type original, amusant et bien vrai. Jeannette qui s'obstine à gagner à devenir la femme de Jean, offre aussi un caractère piquant et sympathique.

Edgard et sa bonne est un des vaudevilles les plus amusants que l'on puisse entendre. *Edgard Beauvalois* (M. Gélont) est un être bien gai, mais qui n'a pas inventé les tirebouchons, et qui a eu le tort de se familiariser avec *Florestine* (Mme. Gélont), la femme de chambre de Mme. Beauvalois (Mme. Bourdais), la mère d'*Edgard*. *Florestine* lui fait la loi et l'oblige dans la maison à mettre une bûche dans la poêle, à poser des rideaux, etc., et à une multitude d'autres détails. *Edgard* s'exécute toujours en murmurant : V'la c'est que c'est que de se familiariser avec les domestiques. Le tout se termine par le mariage d'*Edgard* avec *Henriette* (Mme. Maugard). Il y a aussi le beau

frère M. de Beauvalois (M. Bourdais) qui fait la figure la plus amusante que l'on puisse voir dans cette pièce.

Le *Tigre du Bengale*, c'est *Pont-aux-Choux* (M. Bourdais) un jaloux enragé qui ne quitte pas sa femme *Auréli* (Mme. Gélont) deux pas et qui la croit en relation avec le locataire d'en face *Cerfeuil* (Gélont) qui cultive la botanique et surtout deux pots de basilique. Le dénouement est très pacifique mais les péripéties pour y arriver sont du dernier comique.

En résumé, c'était un spectacle charmant, mais il est bien regrettable d'y voir aussi peu de monde. La cause est peut-être ces assemblées électorales qui ont lieu tous les soirs ; mais il nous semble qu'en dépit de cela il devrait y avoir plus de monde. C'est en effet de la semaine dernière, voir la troupe de saltimbanques Lauri-Majilton, un accoutrement assez méconnaissable, yankees barbouillés de saie, et pourtant la compagnie française est quel que chose d'un peu plus distingué et qui offre des récréations d'un goût d'autant plus relevé qu'elles s'adressent au sentiment et à l'intelligence.

Ce soir on joue le *Bosse*, drame populaire s'il y en a et qui a toujours attiré une foule considérable chaque fois qu'il a été donné.

ÉCHAPPÉ.—Un cheval attelé à une voiture de boucher contenant deux vœux, a pris le mors aux dents rue St. Joseph pendant l'orage d'hier matin. La voiture a chaviré et les pauvres animaux jetés dans la rue. M. Geo. Grenier, imprimeur, réussit à sauter dans la voiture, puis sur le dos de l'animal qu'il parvint à maîtriser.

COEUR DE RECORD.—Présents : F. Chevalier Giguère et le conseiller Roy.

F. X. Borna, menuisier, a pris le coup et s'est avéré le sentiment des objets extérieurs. C'est pour cette raison qu'il conduit un cheval sur le trottoir en guise du milieu de la rue. La cour le renvoie.

Pierre Desjardins, cocher, No. 390, maltraitant la brute, son cheval à coups de manche de fouet, \$5 d'amende et les frais ou un mois de prison.

IMMIGRATION.—Au delà de 60 émigrés sont arrivés à la maison d'émigration, rue St. Antoine. Ils sont composés de fermiers, ouvriers et journaliers, la plupart sont français, les autres sont écossais et anglais. —*Mineur*.

ÉROSION FÉMININE.—La ville d'Halifax a été mise en émoi l'autre jour par la nouvelle d'un crime effroyable qui avait été fructifié par le coupage de deux femmes.

Un vicard du nom de J. D. Longard, demeurant à quatre milles d'Halifax avec sa femme et une dame en visite. Dans la course de la journée il vit rôder autour de sa maison un individu à mine suspecte. Il l'interrogea et apprit que c'était un matelot du nom de Muleaby. M. Longard lui donna de l'argent pour obtenir un logis et le pria de s'éloigner, le vagabond n'en fit rien.

La terreur régnait dans la maison de Longard. On éteignit les lumières de bonne heure et chacun s'arma. Longard d'un fusil et Mademoiselle Emma Longard d'un couteau poignard, après avoir revêtu les habits d'un frère absent.

Vers dix heures la porte fut enfoncée et le voleur parut. M. Longard arma son fusil qui refusa de partir. Muleaby le lui arracha des mains, et le saisissant il l'eut étranglé si mademoiselle Longard et les autres dames ne furent accourues à son secours.

La première donna un violent coup au voleur. Finalement elles réussirent à le terrasser. Des voisins attirés par le bruit les aidèrent à le lier et le remettre à la police.

Ses blessures sont si graves qu'il a fallu le transporter à l'hôpital.

Les autres combattants sont aussi plus ou moins grièvement blessés.

—*Le Moniteur Acadien*.

UN VAGABOND.—Lundi après-midi une jeune fille de quatorze ans alla faire une promenade sur la Montagne avec son père et l'une de ses sœurs. Vouant cueillir des fleurs sauvages, elle s'écarta de ses compagnons lorsqu'un vagabond s'approcha d'elle et lui demanda, en la menaçant de lui ôter la vie, tous les bijoux et l'argent qu'elle portait sur elle. Saisie de frayeur, elle lui remit ses bijoux et son argent et s'enfuit tout hâte. En rejoignant ses parents, elle tomba évanouie sur le sol ; la fièvre s'empara d'elle et depuis le délire ne l'a pas quittée. Le médecin qui lui donne ses soins n'a pas d'espoir qu'elle revienne à la connaissance et à la santé, car le système nerveux a reçu un choc trop violent. On nous informe que cette famille demeure dans la rue St. George.

—*(Nouveau Monde)*.

HAUTE PATRIOTIQUE.—Un certain Stockhausen, d'origine allemande, ancien artiste de l'Opéra Comique, a accepté la direction du Conservatoire de Strasbourg, et aurait, à cette occasion, lancé une circulaire où la France qui lui a donné son autorité musicale et qui a reçu à bras ouvert l'étranger qui lui demandait l'hospitalité, est grossièrement insultée.

Les artistes de l'Opéra Comique et les anciens camarades du dit Stockhausen, viennent de communiquer à plusieurs journaux la lettre suivante adressée par eux à ce triste personnage :

"Paris, 27 juin 1872.

"Mein herr,

"C'est ainsi qu'il faut s'adresser à vous, nous le supposons, car vous ne méritez pas qu'on vous appelle Monsieur.

"Mein herr, donc, ceux dont vous avez eu l'honneur d'être le disciple et le camarade, soit au Conservatoire, soit au théâtre, et les nouveaux artistes de l'Opéra Comique, qui ne veulent pas que votre indignité réjaillisse sur eux, ne peuvent tarder plus longtemps à vous exprimer le dégoût que leur inspire votre criminelle lâcheté.

"Né à Paris—vous avez en cet honneur, Mein herr—vous avez été élevé au Conservatoire, aux frais du gouvernement français, par des professeurs français ; vous avez été accueilli avec bienvenue dans un théâtre national, par un public français, vous avez partagé les travaux et les succès d'artistes français dont le cœur saigne, comme celui de tous les Français, des blessures de la patrie.

"Après nos malheurs inouïs, vous n'avez pas même la pudeur de vous taire ; vous donnez libre carrière à votre ridicule vaine teutonique ; et, d'un cœur léger, vous lancez à ce pauvre pays vaincu le coup de pied de l'âne.

"Eh bien, tant mieux, c'est bien fait pour vous !

"La France ne vous connaît plus, Dieu merci ! et la malheureuse et patriotique Alsace que nous chérissions, et que vous insultez par vos méprisables chants, vous rejette avec mépris.

"Pour nous maintenant, voici ce que nous avons à vous dire :

"Puisqu'en ce moment vous tenez prudemment hors de notre portée, nous attendrons que, tenté peut-être de remplir un jour le noble rôle d'espion, dont vos nouveaux compatriotes ont perfectionné avec amour les moindres détails ; vous toirez bien honorer cette pauvre France de votre visite.

"Alors, oh ! alors, vous n'aurez pas besoin de dire à vos anciens camarades *peris mein nicht*, nous vous promettions bien qu'ils n'oublieraient pas leur devoir.

"G. Roger, Charles Ponchard, E. Nathan, R. Coppel, Marmontel, Bernard, J. B. Wackerlin, A. Potel, R. Neveu Julien, J. Steenmann, E. Thierry, R. Arnold, P. Davoust, Ed. Moni Duvernoy, G. Miral, Robin, L. Idrae, Paul Lherrie, V. Hamme-rel, V. Verdelet, Malchissedec."

Bulletin Maritime.

—Le navire *Le Bannan*, Capt. Nicholson a destination de Londres, avec un cargaison considérable prise à Trois-Rivières s'est échoué mardi sur les batteries de Beauport. Il a été hier matin par le vapeur *Flores*, à marée haute. Il avait une voie d'eau considérable. Dans l'après-midi il a été remorqué par deux vapeurs au dock Dinning où il déchargera sa cargaison et subira des réparations.

—Le *Scotland*, Capt. James parti de Londres via Plymouth, le 4 juillet, est entré dans le port à 2 h. p. m. hier avec 9 passagers de chambre, 100 d'entrepont et une cargaison générale pour Québec et Montréal. Ce steamer appartient à la ligne Templey.

—Le capt. Connell est revenu hier à bord du vapeur *Conqueror* No. 2 d'une visite au steamer *Adalia* naufragé l'île St. Paul. Le capitaine dit que le navire est apparemment bien peu endommagé. L'*Adalia* a été condamnée par E. W. Sewell, qui était à bord du *Conqueror* et représentait les intéressés. En montant il a rencontré un steamer descendant à la Pointe-de-la-Prétege ; il a vu deux navires en vue de l'île St. Paul ; un navire aux Rochers-aux-Oiseaux, un navire aux îles-Magdalene, quatre vapeurs au Cap-Rouge, deux en vue de Matane ; un à Matis ; une barque et un brigantin au Bic ; et dix navires à l'extrémité ouest de l'île-Verte, tous remontant le fleuve.

—La barque *Rosacea*, a été signalée le 2 juillet en vue des Rochers aux Oiseaux.

—La *North American*, capt. Miller, venant de Québec, est arrivé hier à Liverpool.

—Le *Sarmatian*, capt. James Wyle, est arrivé de Montréal hier matin. Il partira samedi pour Liverpool.

Le Magasin de \$1 de Harper.

10 CAISSES de Nouvelles Marchandises venant d'être reçues au magasin de \$1 de Harper.

2000 personnes visitent chaque jour le magasin. No. 4, Rue St. Jean, Porte voisine de M. Hall, Epicerie.

Québec, 31 mai 1872.

Arrivages Nouveaux.

Assemblée Publique.

Le Vapeur *Montmorency*—A. Gaboury.

Emploi demandé—M. A. Jolivet.

Vente judiciaire—J. O. Vézina.

Vente judiciaire—U. Desroches.

Québec-Centre—Quartier du Palais et St. Louis.

Québec-Centre—Quartier Montcalm.

Québec-Centre—Quartier St. Jean.

Compagnie Française—Salle de Musique.

Ce que tout le monde doit savoir !!!—Montminy & Frenet.

Département des Robes et Chapeaux—Glover, Fry & Co.

Remarque bien—Fyfe & Garneau.

Revue Financière et Commerciale.

Québec, 18 juillet 1872.

Montant perçu à la douane de Québec, le 17 du courant, dans le Port de Québec, \$1,727,4.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

New-York, 20 p. m., 18 juillet 1872

Or 114 1/2

Echange sterling 110.

Greenbacks 86 1/2.

E. C. BARROW, Courtier.

Vi-à-vis le Bureau de Poste.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

17 juillet.

Coton 23 1/2 pour Uplands.

Fleur, tranquille et sans changements décisifs dans les prix ; recettes 9,000 qrs ; ventes, 7,000 qrs ; quotations sans changements.

Fleur de seigle calme de 4.10 à 5.00.

Blé, ferme ; recettes 19,000 minots ; ventes 24,000 minots à \$1.49 à \$1.52 pour blé du printemps.

No. 1, 2, en magasin ; de \$1.53 à \$1.55 pour No. 1, 2, de \$1.60 à \$1.65 pour blé rouge de l'Ohio ; de \$1.66 à \$1.75, pour blé jaune de l'ouest ; de \$1.70 à \$1.75, pour blé blanc de l'ouest.

Seigle tranquille et nominal à 77c pour l'ouest.

Blé d'hiver rarement aussi ferme ; recettes 62,000 minots ; ventes 40,000 minots, à \$9 à 65 cts. pour de blé de l'ouest par vapeurs, et de 63 à 64 cts. pour du blé par navires.

Orges perçues tranquilles et sans changements.

Avoine tranquille et ferme ; recettes, 74,000 minots ; ventes, 24,000 minots de 43 cts. pour l'avoine de l'ouest à 44 cts. en magasin ; de 45 à 46 cts. pour la blanche de l'Ohio.

Lard ferme, à 13,50 à 13,75 pour le mouton nouveau.

Saindoux, ferme sans changement de 8 à 9 7/16 pour le steam rendered et 9 1/2 cts. pour le kettle rendered.

Beurre, de 22 à 27 cts.

Fromage, de 7 à 11 cts.

Pétrole cru, 12 1/2 cts ; raffiné, 22 1/2 cts.

RAPPORT MARITIME.

ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC.

17 juillet.

SS. Memphis, Weeks, Liverpool, 3 juillet, R. & R. M. St. John & Co., 48 passagers et une cargaison générale pour Québec et Montréal.

St. David, Scott, Glasgow, 4 juillet, Allans, Rae & Co., 255 passagers et une cargaison générale pour Québec et Montréal.

Scotland, James, London, 4 juillet, Ross & Co., 109 passagers et une cargaison générale pour Québec et Montréal.

Navire Transatlantique, Rio Janeiro, 4 juin, Henry Fry, lest.

T. E. Millage, Lawlor, Gènes, 1 juin, Coulthurst & Macphie.

Clydesdale, Scobbie, Dundee, 23 mai, Jno Burdett & Co, fer.

Hiram, Thompson, S.derland, 31 mai, Wm. Crawford & Pils, charbon.

Chiffon, Jacobsen, Liverpool, 28 mai, DeWolf & Powell, sel.

Barque Victoria, Jacobsen, Adressan, 2 juin, Hans Hagens, fer en saumon.

Brigantin Queen, Statham, Swansea, 2 juin, John Burdett & Co, charbon.

Florence, Oniton, Atkinson, New-York, 1 juillet, Lennie, Horton, New-York, 22 juin.

Capitaine Dan, White, Pictou, 3 juillet, pour Montréal.

Isabelle, —, Matanas, 7 juin.

Manitoba, Leblanc, Pictou, 3 juillet, pour Montréal.

Lepanto, Smith, Havane, 18 mai, pour Montréal.

Alice, Gram, Bordeaux, 27 mai.

Hercules, Ford, Boston, 27 juin.

Salacia, Trap, Gènes, 1 mai.

ARRIVAGES AU QUAI LAROCHE.

Québec, 18 juillet 1872.

Golette Elle, Capt. Bouillon, Rivière Blanche, fer.

Capitaine, Capt. P. Lafrance, première fois.

—Ste Marie, Capt. Morin, Montréal, lest.

PIÈCES PUNITIVES DE PAROISSA.—La meilleure médecine des familles ; *Cavalry Condition Powders* de Sheridan pour chevaux.

Les personnes qui souffrent d'impuretés dans le sang et dont la santé décline, surtout celles qui étudient beaucoup, trouveront dans le Sirop d'Hyphosphite Composé de Fellow, l'agent fortifiant par excellence et un tonique vivifiant et réparateur.

L'usage du tabac cause des indigestions, des palpitations, amène la lenteur de conception intellectuelle, un goût pour les spiritueux ou les liqueurs fortes et un pouls intermittent ; il détruit la vitalité du sang, produit des étourdissements, trouble le sommeil, et rend l'homme misérable et prématurément vieux. Lorsque la maladie est sérieuse et invétérée, le meilleur remède alors est le Sirop d'Hyphosphite Composé de Fellow, qui rétablit la vitalité de la circulation sanguine, et des ganglions nerveux, ressuscite la vigueur du système musculaire et rend le foie, le cœur, l'estomac et le cerveau sains.

Mariage.

En cette ville, par le Rév. M. Bolduc, à la Chapelle St. Louis, M. J. L. Alfred Garneau, fils de M. L. A. Garneau, marchand, de Montréal, à Mlle. Maria-Christiana Condalia Bault, première fille de F. X. Bault, Messenger en Ch. du Conseil Législatif, Québec.

Décès.

Le 16 courant, à l'âge de 10 mois, Marie-Adèle, enfant de M. F. O. Vallendard, marchand.

Arrivages Nouveaux.

ASSEMBLEE PUBLIQUE.

LES Sous-signeés, Electeurs de Québec-Est, invitent les Electeurs de la Division à se réunir VERNÉDREI, le 19 JUILLET courant, à 7 30 heures à la

SALLE JACQUES-CARTIER, afin de choisir un candidat en opposition à M. Tourangeau.

Ed. Rousseau, M. D. ; J. B. Frenau, N. P.

Joak Duroin, J. E. Martineau, Charles Roy.

W. E. Brunet, Joseph Carrier.

O. Simard, Chs. Norvan.

Wm. Venner, sur, Jos. Lachance.

J. Onésime Rheume, F. Bolduc.

Le Gravel, Ch. Clark.

Jos. Blondin, F. X. Grenier.

J. Richard, Louis Bélanger.

J. Plamondon, Edmond Langlois.

J. Bourbeau, J. B. Robitaille.

John Davidson, J. B. Morissette.

T. Hudon, J. B. Morissette.

Québec, 18 juillet 1872.

EMPLOI DEMANDÉ.

UN Français tout nouvellement arrivé désirerait trouver un emploi quelconque ; il donnera les meilleures recommandations.

S'adresser chez M. A. JOLIVET, No. 35 1/2, Rue St. Jean.

Québec, 18 juillet 1872.

QUEBEC-CENTRE.

Quartier du Palais et St. Louis.</

JOSEPH O. LABBE.

MAR-CHAND-ÉPICIER.

12, Rue St. George, Faubourg St. Jean.

INFORME respectueusement ses amis et le public en général qu'il a toujours en magasin des Epicerie choisies telles que : Thés, nouvelle récolte, Gunpowder, Hyson, Twankay, Sonchong, Congou Japonais, etc.; Sops de Porto Rico, des Barbades, Sops Doré, Rafiné, de Citron, de Salsepareille; Cafés de la Jamaïque, Java, Raisins de Valence et Laver, Noix du Brésil, Noix, Avelines, Amandes à cosse minces, Marinades mêlées à la Basse, Porter de Guinness, Homard, Sardines, Huitres en Boîtes de 1 et 2 lbs, Saumons en Canistres de 1 et 2 lbs.

Vins tels que : Colli, L. P. Ingham Gordon, couronné, de Bourgogne, de Ginebre No. 1 et No. 2, Diamants, Liqueurs telles que : Eau-de-Vie, Châlopin, Pinet Castillon, Jules Robin, Jules Duret & Co.; Genièvre, Old Tom, John DeKuyper, & Fils; Whiskey, Vieux Irlandais, Ecossais, Gooderham & Worst, L. P. Wiser & Co.; Champagne, Cigares de diverses marques, etc., etc.

JOSEPH O. LABBE,
No. 12, Rue St. George,
Faubourg St. Jean.
Québec, 3 juillet 1872.

QUEBEC ET ST. ROMUALD.

US, l'AN nouvel avis le vapeur "JAMES" traversera comme suit, arrivant aux quais de M. M. J. D. LABBE, à Québec :

De	Arrivée	De	Arrivée
St. Romuald	4.00 A. M.	St. Romuald	4.30 A. M.
St. Romuald	4.00 P. M.	St. Romuald	4.30 P. M.
St. Romuald	4.00 P. M.	St. Romuald	4.30 P. M.
St. Romuald	4.00 P. M.	St. Romuald	4.30 P. M.

Le Dimanche
4.00 P. M. à 2.00 P. M.
4.30 P. M. à 2.30 P. M.

J. D. LABBE.

HOTEL "PRINCE OF WALES,"

ARTHABASKA STATION,

ANCIENNE MAISON CHEVALIER.

PRÉPARÉ neuf, meublé et garni avec soin et élégance par le propriétaire, cet hôtel est maintenant ouvert aux voyageurs. La table ne laisse rien à désirer, les cuisines sont de première qualité, les chambres spacieuses et bien aérées. Le public y trouvera tout le confort désirable. Il y a aussi de bonnes et chaudes écuries pour les chevaux en hiver.

Le propriétaire sollicite une visite à son établissement.

GEO. BOISCLAIR,
Québec, 28 juin 1872—1m.

Mme Vve J. E. GINGRAS

INFORME respectueusement le public qu'elle a transporté son ÉTABLISSEMENT D'ÉPICERIE, dans les locaux situés au-dessus de l'ancien magasin, 10-12, rue St. Jean, au Palais, H. V.

Elle profite de cette circonstance pour offrir ses plus sincères remerciements à ses amis et à ses nombreux clients pour l'encouragement libéral qu'ils lui ont toujours donné.

Elle continuera d'apporter la plus grande attention à tous les ordres qui lui seront envoyés, et de satisfaire en magasin un choix d'épicerie supérieure et de liqueurs de premier choix, tels que :

De la Nouvelle École, comprenant : M. yune Hyson, Hyson Twankay, Sonchong, Congou et Sops de Porto Rico, des Barbades, Sops Doré, Rafiné, de Citron, de Salsepareille, Café de Java, rôt et vert, Macaron et Vermicelli, Baisins de Laver, Avelines de Sicile, Noix, Amandes à cosse minces, Marinades mêlées à la Basse, Porter de Guinness, bouteilles de pintes et de quart.

Fait à la Nouvelle École, comprenant : M. yune Hyson, Hyson Twankay, Sonchong, Congou et Sops de Porto Rico, des Barbades, Sops Doré, Rafiné, de Citron, de Salsepareille, Café de Java, rôt et vert, Macaron et Vermicelli, Baisins de Laver, Avelines de Sicile, Noix, Amandes à cosse minces, Marinades mêlées à la Basse, Porter de Guinness, bouteilles de pintes et de quart.

Fait à la Nouvelle École, comprenant : M. yune Hyson, Hyson Twankay, Sonchong, Congou et Sops de Porto Rico, des Barbades, Sops Doré, Rafiné, de Citron, de Salsepareille, Café de Java, rôt et vert, Macaron et Vermicelli, Baisins de Laver, Avelines de Sicile, Noix, Amandes à cosse minces, Marinades mêlées à la Basse, Porter de Guinness, bouteilles de pintes et de quart.

LEUL AGENT A QUEBEC

CELEBRE EAUX DE ST. LÉON

Mme Vve J. E. GINGRAS,

Épicier,

Rue du Palais, H. V.

Québec, 21 juin 1872.

Iron in the Blood!

PERUVIAN SYRUP

DR. J. C. W. PARKS

Encourager et Courir, No. 20 rue St. Jean.

Québec, 24 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

J. D. LAWLOR,

Manufacturier de

MACHINES A COUDRE,

SINGER, B. P. HOWE ET LAWLOR.

Hospice St. Joseph,

Montréal, 5 Août 1871.

Mr. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Dans des occasions précédentes, nous avons donné nos témoignages en faveur de la Machine à Coudre "Singer" pour Familles, mais ayant, dernièrement, fait l'essai des qualités opératives de la "Singer Family," fabriquée par vous, nous nous croyons en droit de déclarer que la vôtre est supérieure pour l'utilité des familles et des manufacturiers.

SEUR GAUTHIER.

VILLA MARIA,

Montréal, 9 Sept. 1871.

Mr. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Ayant fait l'épreuve des qualités de la Machine à Coudre "Singer pour Familles," fabriquée par vous, nous avons à vous informer que nous l'estimons supérieure à la Wheeler & Wilson, et à toute autre Machine à Coudre pour les familles et les manufacturiers, dont nous avons fait usage.

LA DIRECTRICE DE VILLA-MARIA.

HOTEL DIEU DE ST. HYACINTHE,

Montréal, 11 Septembre 1871.

Mr. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Parmi les différentes Machines à Coudre dont nous faisons usage dans cette institution, nous avons la "Singer Family," de votre manufacture; nous sommes heureuses de la recommander pour l'usage des familles comme préférable à toute autre, et parfaitement satisfaisante sous tous les rapports.

LES SEURS DE LA CHARITÉ,

De l'Hôtel-Dieu de St. Hyacinthe.

MONASTÈRE DE N.-D. DE CHARITÉ DE REFUGE,

Ottawa, 21 Oct. 1871.

Mr. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous éprouvons beaucoup de plaisir à ajouter notre témoignage sur l'excellence de la Machine à Coudre "Singer Family," de votre manufacture, que nous avons achetée de vous. Nous sommes parfaitement satisfaites, qu'elle est égale à la Wheeler & Wilson, et supérieure à toute autre machine à coudre dont nous avons fait usage dans cette institution.

LES SEURS DE N. D. DE CHARITÉ

Montréal, 16 Mars 1872.

Mr. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Ayant parfaitement éprouvé les qualités de la Machine à Coudre "Singer pour Familles," fabriquée par vous, je puis vous dire avec plaisir qu'elle est très facile à comprendre, et fait un point net supérieur et solide avec toute sorte de fil depuis le No. 10 à 150. — Ainsi, je puis faire à perfection l'ouvrage le plus délicat, et coudre avec la plus grande facilité l'étoffe la plus épaisse; suivant moi, cette machine est préférable à la Wheeler & Wilson, et à toute autre dont j'ai fait usage, pour l'utilité des familles et des manufacturiers.

Mme E. TASSÉ, Modiste,

No. 100, Rue Notre-Dame.

A. M. J. D. LAWLOR :

La Machine Singer à Coudre à l'usage des familles que nous avons achetée depuis deux ans, nous a toujours donné la plus haute satisfaction.

(Signé)

Les Sœurs de la Congrégation

Notre-Dame de St. Roch, Québec.

A. M. J. D. LAWLOR :

Il nous fait grand plaisir de vous donner un témoignage de l'excellence de vos Machines Singer à Coudre à l'usage des familles. Nous avons trois Machines Singer à l'usage des familles et une autre à l'usage des manufacturiers qui fonctionnent continuellement à notre entière satisfaction.

Les Sœurs de la Charité de Québec.

A. M. J. D. LAWLOR :

Il nous fait grand plaisir de rendre témoignage aux qualités supérieures du Moulin à Coudre pour les familles. Il fonctionne très bien, fait un très beau point et coud ensemble des deux côtés du tissu. Il est simple et très facile à comprendre.

Mme EDUARD BOILY,

Marchand-Épicier,

Rue St. Joseph, St. Roch,

Montréal, 13 Avril 1872.

Mr. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Ayant dans cet établissement 17 de vos Machines à Coudre "Singer No. 2," dont quelques-unes sont continuellement en opération sur différents machines depuis plus de six ans, je suis heureux de vous informer qu'elles fonctionnent parfaitement sur tous les rapports et qu'elles sont supérieures à celles de Wheeler & Wilson, ou à toute autre Machine à Coudre de fabrication indigène ou étrangère, dont nous avons fait usage dans notre manufacture.

FRS. SHOLES,

Gérant de la Cie. de Caoutchouc Canadienne de

Montréal.

Mr. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons 22 de vos Machines à Coudre qui sont continuellement en opération depuis six ans, et nous trouvons qu'elles rendent un si grand service, que nous avons décidé de prendre des arrangements avec vous pour nous en fournir des semblables, pour remplacer d'autres de différentes sortes que nous avons, vos machines faisant notre ouvrage mieux que toutes autres que nous avons eues.

LA CIE. DE CAOUTCHOUC DE QUÉBEC.

A. M. FARLEY.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Il me fait beaucoup de plaisir de recommander la machine Lawlor "Lock Stitch" à coudre à l'usage des familles. J'ai employé d'autres machines, mais sincèrement, je dois dire que les vôtres sont plus simples et plus faciles à manier et que le point qu'elles exécutent est aussi net, aussi uniforme que le peuvent faire les machines les plus dispendieuses.

W. S. PARKS,

Encourager et Courir, No. 20 rue St. Jean.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage au sujet de vos machines à coudre.

chinois à coudre; nous en avons quinze constamment en fonction dans nos manufactures et nous en avons toujours obtenu satisfaction.

BINET & LAROCHE,
Fabricants de chaussures en gros et en détail,
rue Arago,
Québec, 24 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Depuis les cinq dernières années nous avons fait usage de vos machines "Singer" à coudre et pendant tout ce temps, nous n'avons pas donné un seul centin pour les faire réparer. Nous les recommandons en toute sûreté au public.

P. G. DUGAL & FRÈRE,
Chapelliers et Fourreurs, No. 24, rue St. Jean.
Québec, 24 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Faisant constamment usage de plusieurs machines à coudre "Singer," achetées de vous, je suis heureux de dire qu'elles me donnent la plus complète satisfaction et les recommander aux personnes désireuses d'acheter des machines de première classe.

O. MIGNER,
Fabricant de chaussures en gros
Fabricant de chaussures en gros et en détail.
Québec, 24 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Je suis complètement satisfait de la machine à coudre "Singer" que vous m'avez vendue et je suis heureux de la recommander à tous ceux qui veulent acheter un bon moulin à coudre.

LOUIS BILODEAU,
Mlle-End.
Québec, 24 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — J'ai dans mes ateliers quelques machines "Singer" de votre fabrique qui travaillent constamment et je suis charmé de vous dire qu'elles ne me donnent que de la satisfaction.

J. B. RICHARD,
Fabricant de chaussures,
Coin des rue Richelieu et Ste. Marie,
Québec, 24 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Depuis cinq ans je fais usage de machines à coudre achetées de vous, je les recommande pour leurs excellents qualités et c'est avec plaisir que je rend témoignage à leur supériorité.

E. BOYLE,
Rue St. Jean.
Québec, 24 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — La machine Lawlor Lock Stitch à coudre fonctionne bien, fait un point très net, des deux côtés du tissu, et coud aussi bien dans les étoffes épaisses que dans les étoffes fines.

MDLLE M. BRITTON, modiste.
Québec, 24 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — J'ai acheté de vous il y a environ cinq ans une machine Singer à coudre à l'usage des familles, et depuis elle a été constamment en usage pour tout espèce d'ouvrage, sans exiger de réparations; elle est maintenant en ordre parfait, une autre machine de même fabrique, que j'ai achetée de vous subsequmment, m'a également bien satisfait.

JOHN CHILDS,
Notaire Public,
Québec, 24 Avril 1872.

Mr. J. D. LAWLOR :

La Machine à Coudre Singer à l'usage des familles que j'ai achetée de vous il y a cinq ans a depuis fonctionné à ma grande satisfaction. Je la crois supérieure à toute autre machine et je suis heureux de pouvoir la recommander.

MLLE GATELY.
Québec, 27 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — En réponse à votre demande nous avons le plaisir de dire que les machines à coudre que nous avons achetées de vous ont fonctionné très bien jusqu'à ce que les réparations que vous avez faites à quelques-unes que nous avions déjà, ont été faites exécutées avec beaucoup d'habileté.

Vos très humbles
GLOVER, FRY & Co.
Québec, 28 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Je suis heureux de vous informer que le Moulin à Coudre à l'usage des Familles fonctionnent à notre satisfaction. Madame Blais le préfère au moulin le plus dispendieux pour l'usage domestique.

C. BLAIS.
Québec, 29 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Me servant d'environ un vingtième de machine Singer à coudre No. 2 de votre fabrique je ne puis dire que les vôtres sont excellentes et durables, parfaites sous tous rapports, et je n'ai aucune hésitation à les recommander.

G. BRESSE,
Fabricant de chaussures en gros.
Fabrique : rue Dorchester,
Bureau et magasin, No. 9, rue St. Paul.
Montréal, 3 mai 1872.

Mr. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — Nous sommes heureux de vous informer que votre Machine à Coudre "Singer Family," donne complète satisfaction sous tous rapports. Elle fonctionne à perfection sur toutes sortes d'étoffes, légères ou épaisses, avec toutes sortes de fil. Elle est ainsi plus convenable pour nous que la Wheeler & Wilson, ou toute autre Machine à Coudre dont nous avons fait usage, et nous la recommandons comme telle avec beaucoup de plaisir.

LES SEURS DE LA PROVIDENCE,
Du Côté St. Louis.
Québec, 14 Mai 1872.

Mr. J. D. LAWLOR :

Monsieur, — C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre Lawlor à l'usage des familles. Elles nous ont toujours donné satisfaction et nous sommes heureuses de la recommander aux ménagères.

LES SEURS DE L'HOTEL-DIEU
de Québec.

MAISON DE BAINS ARTHUR MINGEAUD.

ARTISTE DE PARIS ET NEW-YORK.

DESSINATEUR & SCULPTEUR.

DESSINS et Sculptures exécutés dans les styles Français et Anglais, les plus recherchés.

Sculptures pour Bâtimens, Membrs, etc., ainsi que Modèles en Terre ou en Bois seront exécutés avec soin.

No. 50, Rue Desfossés,
St. Roch.
Québec, 4 juin 1872.

LE
DOCTEUR CASGRAIN,

CHIRURGIEN-DENTISTE.

A transporté ses chambres d'opération, No. 24, rue de la Fabrique, vis-à-vis le Marché.

Québec, 10 mai 1872—fm

TAILLEUR

DE

LONDRES.

NOUS PRENONS

LA

LIBERTÉ D'ANNONCER

A

NOS AMIS

ET

AU PUBLIC

QUE NOUS

AVONS ENGAGÉ

UN

TAILLEUR

D'UNE DES

MEILLEURES MAISONS

DE

LONDRES.

ET QU'IL

EST ARRIVÉ ICI

DEPUIS

LE 20 DU COURANT

PAR LE

STEAMER SCOTLAND.

TOUS ORDRES LAISSES

A

L'ETABLISSEMENT

SERONT

EXECUTÉS

AVEC LE

PLUS GRAND SOIN.

Demandées.

12 Personnes capables

de coudre, trouveront de

l'emploi pour le départe-

ment ci-dessus.

CHEZ

LEGER & RINFRET,

No. 21, Rue de la Fabrique,

HAUTE-VILLE.

Québec, 22 mai 1872,

CE QUE TOUT LE MONDE DOIT SAVOIR!!!

C'EST CHEZ

MONTMINY & BRUNET

A L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE,

No. 53,

No. 53,

RUE ST. JOSEPH,

RUE ST. JOSEPH,

ST. ROCH,

